



CONSULTATION SUR LA NOUVELLE
VISION MARITIME INSPIRÉE DU
PROJET SAINT-LAURENT

AVIS DÉPOSÉ AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS

8 NOVEMBRE 2019



Regroupement des organismes
de bassins versants du Québec

Rédaction

Sébastien Cottinet,
Coordonnateur mobilisation et politiques publiques
Regroupement des organismes de bassins versants du Québec (ROBVQ)
(418) 800-1144 poste 7
sebastien@robvq.qc.ca

Révision

Marie-Hélène Gendron,
Directrice générale par intérim
Regroupement des organismes de bassins versants du Québec (ROBVQ)
(418) 800-1144 poste 9
marie-helene@robvq.qc.ca

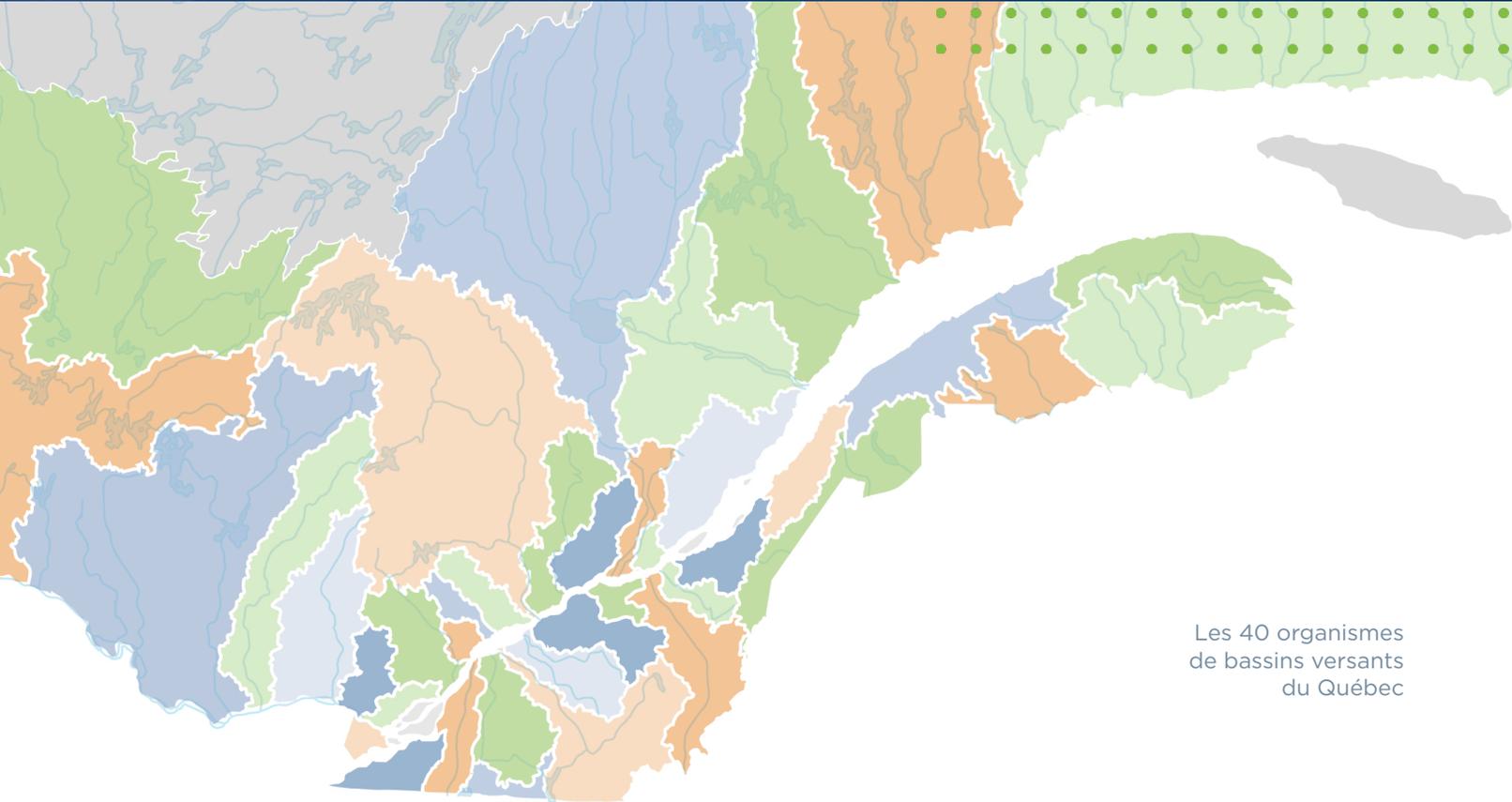
Avec la contribution de

John Husk, président, ROBVQ
Denise Cloutier, administratrice, ROBVQ et présidente, Conseil des bassins versants des Mille-Îles (COBAMIL)
Guillaume Bourget, coordonnateur administratif, ROBVQ
Manon Simard, coordonnatrice au Programme Affluents Maritime, ROBVQ
Janie Larivière, directrice générale, Comité du bassin versant de la rivière du Lièvre (COBALI)
Stéphanie Chabrun, directrice générale, Bassin Versant Saint-Maurice (BVSM)
Giorgio Vecco, directeur général, Agence de bassin versant des 7 (ABV des 7)
Yves Grafteaux, chargé de projets en gestion intégrée de l'eau, OBV Témiscamingue (OBVT)
Sylvain Lapointe, directeur des communications et partenariats, Comité de concertation et de valorisation du bassin de la rivière Richelieu (COVABAR)
Clara Othoniel, Chargée de projets et du Plan directeur de l'eau, Conseil des bassins versants des Mille-Îles (COBAMIL)

Tables des matières

Introduction.....	4
Le Regroupement des organismes de bassins versants du Québec (ROBVQ)	4
Les organismes de bassins versants (OBV).....	4
Mise en contexte.....	5
Vers une vision 2020-2035.....	6
Effort financier conséquent au développement durable.....	6
Des outils efficaces déjà en place.....	6
Le Programme Affluents Maritime.....	6
Le Programme Maritime pour la biodiversité du Saint-Laurent du Fonds d'action Saint-Laurent (FASL).....	7
L'importance de la lutte aux changements climatiques.....	8
Conservation de la biodiversité	9
Agir en amont	9
Valeur économique d'un écosystème.....	9
Autres considérations	11
Des problématiques ayant des échos partout au Québec	11
Conclusion	12
Références	12

Introduction



Les 40 organismes
de bassins versants
du Québec

Le Regroupement des organismes de bassins versants du Québec (ROBVQ)

Le ROBVQ compte comme membres les quarante (40) OBV du Québec. Il a pour mandat de les représenter et de promouvoir les grands principes de la gouvernance participative et de la gestion intégrée et concertée de l'eau par bassin versant. Dans le cadre de ce mandat, il est le partenaire privilégié du gouvernement du Québec.

Les organismes de bassins versants (OBV)

La mission dévolue aux OBV est de réaliser, mettre en oeuvre et promouvoir les plans directeurs de l'eau en vertu de la Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et favorisant une meilleure gouvernance de l'eau et des milieux associés. Agissant sur l'ensemble du territoire québécois méridional (voir figure ci-dessus), ils doivent dans la réalisation de ces plans assurer une représentation équilibrée des différents milieux d'activité intéressés. Ils regroupent plus de huit cents (800) acteurs de l'eau issus notamment des milieux gouvernementaux, autochtones, municipaux, économiques, environnementaux et agricoles.



Mise en contexte

Inspirée du Projet Saint-Laurent, la nouvelle vision pour la Stratégie maritime couvrira les années 2020-2035. Par ailleurs, la première version de son plan d'action couvrira une première période de 5 ans, de 2020 à 2025.

C'est dans ce contexte que le ROBVQ tient à mettre en lumière certains éléments stratégiques importants. Ces derniers peuvent être considérés comme facteurs de réussite dans l'atteinte des objectifs visés par le ministère des Transports du Québec (MTQ). Pour le ROBVQ, il s'agit de partager aux instances concernées l'expertise des membres de son réseau qui ont été consultés pour la rédaction du présent document.

Les organismes de bassins versants, en plus de participer au maintien de la qualité de l'eau sur leur territoire, travaillent ardemment à mettre en commun les intérêts des différents acteurs de l'eau qui s'y trouvent par l'entremise de processus de concertation. Les OBV orientent donc leurs efforts pour concilier les dimensions économiques, environnementales et sociales afin de rendre durable la gestion intégrée de l'eau par bassin versant.

De même, rappelons qu'outre le fleuve Saint-Laurent, le territoire maritime couvre quatre rivières navigables, soit la rivière des Outaouais, le Saguenay, la rivière Richelieu et la rivière Saint-Maurice. Ainsi, les organismes de bassins versants du Québec agissent non seulement sur les territoires en amont du Saint-Laurent, mais aussi directement sur ces cours d'eau.

Vers une vision 2020-2035

Le ROBVQ est d'avis que la vision 2020-2035 de la Stratégie Maritime du Québec devrait être guidée par deux éléments clés, soit le développement durable et la lutte aux changements climatiques, et que ces derniers devraient être assurés par un financement conséquent.

Effort financier conséquent au développement durable

Une Stratégie durable doit considérer l'aspect économique, mais également social et environnemental du territoire maritime. Renforcer l'axe stratégique particulier sur la protection et la mise en valeur de la biodiversité du Saint-Laurent est donc absolument crucial. Dans le premier plan d'action 2015-2020 de la Stratégie maritime, il est estimé que le financement destiné aux actions environnementales représentait moins de 1% de ce que la Stratégie a consenti pour l'ensemble de ses programmes. Le financement accordé aux mesures environnementales devrait être tout aussi important que celui accordé aux mesures sociales et économiques.

Ainsi, le ROBVQ tient à souligner que le développement durable demande aussi des efforts financiers soutenus, conséquents avec les nécessités de suivi et d'analyse qui s'établissent sur des échelles de temps plus longues. Cela est aussi vrai lorsqu'il est question de la complexité d'un écosystème. Le cumul des données liées à l'ensemble des aspects qu'il faut couvrir pour toucher aux volets économique, social et environnemental demande plus de temps et d'effort, et donc plus de support financier.

RECOMMANDATION 1 : Dans une perspective cohérente de développement durable vue sur une période de 15 ans, le ROBVQ estime qu'il **importe que la nouvelle vision 2035 de la Stratégie maritime assure un financement accru destiné aux mesures environnementales.**

Des outils efficaces déjà en place

Deux programmes complémentaires soutenus dans le cadre du premier plan d'action de la Stratégie Maritime - l'un agissant directement sur le Saint-Laurent et l'autre en amont, à la source des problématiques - devraient être renforcés pour cheminer vers cette vision de développement durable : soit le Programme Affluents Maritime et le Programme Maritime pour la biodiversité du Saint-Laurent du Fonds d'action Saint-Laurent (FASL).

Le Programme Affluents Maritime

Le Programme Affluents Maritime (2018-2020) finance actuellement la réalisation de 19 projets dans les bassins versants ou aux embouchures des affluents du fleuve Saint-Laurent et des rivières navigables. Il s'agit d'ailleurs d'une des rares mesures du premier plan d'action de la Stratégie maritime permettant d'agir sur les rivières des Outaouais, Saguenay, Richelieu et Saint-Maurice. Ce programme, coordonné par le ROBVQ, a été créé pour répondre aux objectifs de protection du territoire maritime, de ses écosystèmes et de ses usages de la Stratégie maritime du Québec. Aussi, en étant implantés en amont et en ciblant les causes des problématiques observées dans le fleuve, les projets réalisés contribuent à une meilleure gestion des sédiments, à la durabilité des

ressources halieutiques et à la protection et la restauration des milieux naturels riverains.

Chaque projet financé par le programme est issu du plan directeur de l'eau d'un organisme de bassins versants. Ils ont donc été ciblés par les acteurs du milieu pour répondre à des problématiques existantes. Également, un second facteur de réussite de ce programme réside dans la collaboration avec le secteur de la recherche. Ce sont ainsi près de 70 chercheurs universitaires qui ont participé à l'analyse des projets jusqu'à maintenant, assurant une qualité d'intervention et l'atteinte des objectifs fixés dans les trois domaines ciblés par le programme.

Les cours d'eau, par leur nature, leur débit, leur lot de sédiments, de même que par leur usage et l'anthropisation de leurs rives influencent les dynamiques environnementale, sociale et économique du fleuve. Les embouchures des principales rivières qui, de leur débit, alimentent substantiellement le fleuve ont aussi un effet significatif, en raison de leur localisation stratégique. Elles sont souvent à la confluence de l'eau douce et de l'eau salée ou saumâtre. Ce sont les lieux de rencontre de deux cours d'eau qui en font l'habitat privilégié de plusieurs espèces. Des actions de préservation, de conservation et de réhabilitation sont nécessaires pour maintenir et améliorer la biodiversité qui s'y trouve.

Tous ces efforts doivent être maintenus dans le temps pour que les retombées positives soient effectives. Il est donc primordial de pérenniser ce programme. La notion de durabilité, contenue dans l'expression développement durable, vient entre autres des efforts soutenus qui la composent et qui ont une durée significative dans le temps.

RECOMMANDATION 2 : Le ROBVQ recommande de soutenir financièrement et à long terme (2020-2035) le Programme Affluents Maritime (PAM).

Le Programme Maritime pour la biodiversité du Saint-Laurent du Fonds d'action Saint-Laurent (FASL)

Le maintien des écosystèmes du Saint-Laurent, un patrimoine national collectif passe irrémédiablement par l'atténuation des impacts des industries maritimes. Mais il passe aussi par le soutien financier de programmes tels que le *Programme maritime pour la biodiversité du Saint-Laurent du FASL* qui protège, conserve, met en valeur et sensibilise à l'égard des écosystèmes et de la biodiversité du Saint-Laurent.

Lors des années de déploiement de la Stratégie 2015-2020, un effort intéressant a été consenti au volet de protection et de mise en valeur de la biodiversité du Saint-Laurent, surtout grâce au financement de projets de restauration, de conservation, de mise en valeur et de sensibilisation à l'égard du Saint-Laurent, grâce au financement du FASL. Il est donc important de considérer le renouvellement du financement de ce programme ainsi que sa durée (2020-2025), mais aussi de voir à son rehaussement dans l'optique de donner plus de vigueur au volet environnemental de la nouvelle stratégie.

Les impacts sont indéniables pour ce type de programme et il offre également une opportunité à l'industrie de s'inscrire avantageusement dans une approche encore plus durable. D'ailleurs, au moins deux partenaires l'ont démontré en finançant des projets en collaboration avec le FASL.

RECOMMANDATION 3 : Le ROBVQ recommande de soutenir financièrement et à long terme (2020-2035) le Programme maritime pour la biodiversité du Saint-Laurent du Fonds d'action Saint-Laurent (FASL).



L'importance de la lutte aux changements climatiques

La vision maritime gouvernementale s'étend sur un horizon de 15 ans, soit de 2020 à 2035. Dans cette perspective, le ROBVQ tient à souligner l'importance d'y intégrer l'enjeu de l'adaptation aux changements climatiques. Rappelons que le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) prédit une augmentation de 1,5 degré du climat entre 2030 et 2035 (Rapport spécial d'octobre 2018). Aussi, s'il faut diminuer l'impact des activités humaines sur l'environnement, notamment par la diminution des GES émis, il importe également de s'attarder à la capacité d'adaptation, autant celle des communautés riveraines que celles des espèces composant la biodiversité présente dans l'écosystème du Saint-Laurent.

RECOMMANDATION 4 : Sur une perspective aussi longue que 15 ans, le ROBVQ propose de considérer la **lutte aux changements climatiques (réduction des GES et adaptation des communautés et des écosystèmes)** comme un aspect clé d'une vision abordant le développement durable d'un écosystème comme celui du Saint-Laurent.

Conservation de la biodiversité

Agir en amont

Dans l'optique d'agir de manière durable à la conservation de la biodiversité et à la protection des écosystèmes du Saint-Laurent, certaines problématiques doivent être gérées à la source, c'est-à-dire en amont.

es dynamiques environnementales, de même que les activités et les usages du territoire maritime sont largement influencées par ses affluents et leur bassin versant.

L'ensemble des organismes de bassins versants au Québec ont entre autres comme mandat de réaliser des plans directeurs de l'eau (PDE) à l'intérieur desquels des problématiques environnementales sont identifiées. Certaines d'entre elles sont liées directement à des problématiques similaires retrouvées dans le Saint-Laurent. Cela s'explique tout simplement parce que ces problématiques sont à la source des autres. D'ailleurs, des champs d'interventions se trouvant dans cette dynamique fleuve-affluents ont été identifiés : la gestion des sédiments, la pérennisation des ressources halieutiques et la protection des milieux riverains.

L'interconnexion des problématiques et le travail d'intervention à grande échelle sont nécessaires et reflètent bien la nature des écosystèmes qui sont aussi interconnectés. La durabilité des interventions réside ainsi sur cette capacité d'identifier la dynamique d'une problématique et de la couvrir sur l'ensemble de l'espace qu'elle occupe. En agissant seulement en aval, le travail ne s'effectue que la fin d'un cycle d'effets en cascade dont on ne peut arrêter le flot. La durabilité vient donc du fait de résoudre une problématique à la source.

RECOMMANDATION 5 : Le ROBVQ recommande de ne pas limiter le plan d'action de la stratégie maritime au seul corridor maritime et de **soutenir les interventions à la source** des dites problématiques afin d'assurer une conservation cohérente de la biodiversité et des écosystèmes qui composent le Saint-Laurent.

Valeur économique d'un écosystème

Depuis quelques années maintenant, des économistes et des chercheurs du domaine environnemental ont mis en place des méthodes d'évaluation de la valeur économique des services rendus aux humains par les écosystèmes.

Ces méthodes offrent un éclairage important pour aider à la prise de décision quant à l'utilisation des ressources offrant ces services écologiques.

À titre d'exemple québécois, en 2013 paraissait une étude conjointe présentant la méthodologie d'une *évaluation économique des biens et services écosystémiques dans un contexte de changements climatiques* (voir références à la fin du présent document). Plus récemment (2018), un rapport de la communauté Métropolitaine de Québec chiffrait à 1,1 milliard de dollars la valeur du capitale nature de son territoire.

Dans le contexte où la nouvelle Stratégie maritime se propose de mettre en lumière les différentes filières de

l'économie bleue, le ROBVQ propose d'ajouter la part environnementale du calcul des valeurs économiques des biens et services en ajoutant celle produite par les différents écosystèmes du Saint-Laurent. Dans un contexte d'accélération des changements climatiques, il est important de comprendre des dynamiques en cause, mais aussi d'avoir une bonne idée de l'impact économique occasionné par ces mêmes phénomènes.

RECOMMANDATION 6 : Dans l'esprit de mettre en valeur les filières de l'économie bleue, le ROBVQ propose de considérer la conservation et la valorisation des services écologiques offerts aux humains par les différents écosystèmes présents sur le territoire maritime et ses affluents.





Des problématiques ayant des échos partout au Québec

Lors des consultations au sein de son réseau, le ROBVQ a relevé certaines problématiques récurrentes qui débordent largement des frontières géographiques et administratives et qui tireraient avantage à être abordées dans une perspective globale, à l'échelle provinciale, voire interprovinciale. Ces problématiques touchent directement ou sont à la frontière des écosystèmes du Saint-Laurent.

Voici donc certaines des problématiques priorisées par les OBV consultés et qui devraient être considérées dans les prochains plans d'action de la Stratégie Maritime :

- Les embarcations nautiques qui deviennent des vecteurs de déplacement pour certaines espèces envahissantes et qui se déplacent d'un plan d'eau à l'autre sans nettoyage adéquat;
- Les embarcations de type 'Wakeboat' ou 'Surfboat', conçus pour amplifier les vagues pour les utilisateurs, causant du brassage dommageable des matières dans les plans d'eau de faible bathymétrie et des torts irréparables aux habitats qui s'y trouvent;
- Le changement important dans la valeur foncière des propriétés qui subissent, entre autres, de l'érosion et qui ont un impact direct sur l'économie des communautés riveraines;
- La non-transparence de certains gestionnaires de barrages privés qui rendent difficile l'accès aux données liées à la gestion de l'eau, patrimoine collectif, dans un contexte où les communautés ont à être de plus en plus réactives aux effets changements climatiques (érosion, inondations, etc.);
- Le manque de données vulgarisées et probantes pour aider les décideurs des communautés riveraines à prendre des décisions éclairées quant à leur développement;
- Le choix de financer des actions plutôt que d'autres repose sur des données probantes de la recherche, mais ces données sont souvent absentes. Il est donc souhaitable d'assurer la pérennité du Réseau Québec Maritime et d'accroître son financement.

Étant donné les directives du MTQ pour garder la documentation de consultation la plus brève possible (moins de 20 pages), les problématiques mentionnées sont présentées ici sous forme de liste non exhaustive, mais elles pourraient être développées plus en détail à la demande du MTQ, dans l'optique où certains de ces éléments pourraient faire l'objet d'action stratégique à l'échelle québécoise.

Conclusion

En guise de conclusion, le ROBVQ tient à rappeler au ministère des Transports (MTQ) toute l'importance du présent exercice de renouvellement qu'il a entrepris. Cette nouvelle vision 2035 qu'il veut mettre de l'avant converge avec les exercices de prospectives scientifiques du GIEC, regroupement mondial de scientifiques au sein de l'ONU, qui propose aussi un horizon 2035, mais pour un seuil significatif d'augmentation du climat qui aura, sans aucun doute, un impact direct sur les écosystèmes et les communautés riveraines du territoire maritime.

Cette convergence d'horizon appelle ainsi au renforcement de la notion de développement durable, aussi proposée dans le renouvellement de la vision maritime. Le rôle crucial de cette Stratégie 2020-2025 et son positionnement dans le développement du Québec peuvent assurément devenir une vitrine du travail multidisciplinaire des acteurs impliqués et de la complémentarité nécessaire des aspects économiques, sociaux et environnementaux.

Le ministère des Transports (MTQ) a la capacité, par ses réglementations et ses financements, de faire des changements à grande échelle, si vitaux pour le maintien de la biodiversité des écosystèmes que l'on retrouve au Québec. Pour ces raisons, le ROBVQ souhaite participer à la mise en oeuvre de la prochaine Stratégie maritime afin de permettre des retombées économiques, sociales et surtout environnementales durables.

Références

Dupras, J., Revéret, J.-P., et J. He. L'évaluation économique des biens et services écosystémiques dans un contexte de changements climatiques: Un guide méthodologique pour une augmentation de la capacité à prendre des décisions d'adaptation. Février 2013. OURANOS. 218 pp.

Transports Québec. Faire du Saint-Laurent un puissant vecteur de développement économique, social et environnemental nouvelle vision maritime inspirée du projet Saint-Laurent. 2019. 8 pages.

ROBVQ. Stratégie maritime du Québec: Proposition de programme basée sur l'analyse des plans directeurs de l'eau. Déposé au Secrétariat aux affaires maritimes du Ministère du conseil exécutif, le mercredi 13 septembre 2017.

IPCC, 2018. Summary for Policymakers. In: Global Warming of 1.5°C. An IPCC Special Report on the impacts of global warming of 1.5°C above pre-industrial levels and related global greenhouse gas emission pathways, in the context of strengthening the global response to the threat of climate change, sustainable development, and efforts to eradicate poverty [Masson-Delmotte, V., P. Zhai, H.-O. Pörtner, D. Roberts, J. Skea, P.R. Shukla, A. Pirani, W. Moufouma-Okia, C. Péan, R. Pidcock, S. Connors, J.B.R. Matthews, Y. Chen, X. Zhou, M.I. Gomis, E. Lonnoy, T. Maycock, M. Tignor, and T. Waterfield (eds.)]. In Press.

Programme Affluents Maritime, https://robvq.qc.ca/affluents_maritime

Programme maritime pour la biodiversité du Saint-Laurent du FASL, <https://fondsdactionsaintlaurent.org/>



ROBVQ

Regroupement des organismes
de bassins versants du Québec

870, avenue De Salaberry, bureau 106
Québec (Québec) G1R 2T9

Téléphone : 418 800-1144

Télécopie : 418 780-6666

